

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Services de grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Direction de l'aménagement des parcs et espaces publics

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **10 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 17-6870

Descriptif : Réaménagement du square Viger, des rues et des trottoirs limitrophes (îlots I et II)

Date d'ouverture : 21 mars 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 21 février 2018 sur le SEAO.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :
Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le date à heure, à l'adresse courriel suivante : adresse courriel.
Les visites auront lieu du date de début au date de fin inclusivement, selon l'horaire suivant : heure, heure, heure ... et heure.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 21 février 2018.

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir_X__ Autre à préciser* : _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.